

## **Les personnels refusent la réforme territoriale Grève à partir du 5 décembre pour les arrêter !**

La FNEC FP-FO dénonce l'avancée à marche forcée de la réforme territoriale au ministère de l'Education nationale, malgré l'opposition des personnels et de leurs représentants à cette nouvelle destruction d'un service public républicain.

### **La logique des fusions d'académies est bien à l'ordre du jour**

Si le ministre Blanquer a annoncé en janvier 2019 l'abandon des projets de fusion des académies autres que celles de Caen et de Rouen, la réalité est tout autre. Les personnels ne sont pas dupes : la suppression des académies de Caen et de Rouen, fusionnées pour en faire l'académie de «Grande Normandie» sert de laboratoire d'essai pour l'ensemble des académies.

Les choses sont claires, la convergence des académies, expression désormais utilisée, porte le même projet de destruction, de détricotage des services par des mutualisations, des suppressions et des redéploiements de postes. Dans la même logique, des pouvoirs étendus sont confiés au recteur de région académique dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les recteurs d'académie devenant de simples adjoints au recteur de région académique et des postes de secrétaires généraux de région académique étant créés.

Au même moment, la régionalisation du BOP 214 (enveloppe budgétaire administratifs et ITRF) reviendra à confier la responsabilité de la gestion des personnels des rectorats et des DSDEN au recteur de région académique. Ce pilotage va permettre au secrétaire général de région académique de supprimer des postes, de procéder à des redéploiements entre les académies et ainsi dégrader plus encore les conditions de travail.

Si les personnels des services déconcentrés vont être les premiers à trinquer, tous les personnels de l'Education nationale seront impactés par la réforme territoriale : à terme, c'est la remise en question des rectorats et des DSDEN et des fermetures d'EPL. C'est en outre la territorialisation de l'enseignement soumis aux décisions politiques des présidents de région et aux politiques éducatives locales.

Pour l'Education comme pour tous les secteurs, la FNEC FP-FO défend les services publics nationaux, incarnation de l'équilibre républicain qui fonde notre système et sa devise liberté, égalité, fraternité.

### **Les personnels n'en veulent pas !**

Partout, la FNEC FP-FO soutient et encourage la mobilisation des personnels contre la mise en place de services régionaux et de services inter académiques qui conduiront inévitablement à des fermetures de services, à de nouvelles suppressions de postes et à une aggravation de la dégradation des conditions de travail.

La FNEC FP-FO réaffirme son soutien aux personnels des rectorats de Caen et de Rouen qui refusent la fusion et se mobilisent depuis des mois avec leurs organisations syndicales (FO-FSU-CGT et Sud) : appel à la grève (suivi massivement le jeudi 21 mars 2019), interruptions et boycotts d'instances, comme il y a 15 jours à Rouen puis à Caen, rassemblements. Les revendications des collègues sont légitimes et nous soutenons toutes leurs actions pour obtenir satisfaction.

### **La FNEC FP-FO refuse de co-construire la régionalisation de l'Education nationale**

Localement, des groupes de travail sont convoqués par l'administration sur le périmètre des régions administratives depuis le début de l'été pour associer les représentants des personnels à la mise en œuvre d'une réforme unanimement rejetée par les organisations syndicales. Si certaines organisations syndicales semblent être prêtes à céder aux sirènes de la «convergence indemnitaire», les positions de la FNEC FP-FO et de ses syndicats sont sans ambiguïté.

À Caen, à Rouen, comme dans toutes les académies, nous exigeons le maintien de tous les postes, de tous les services et de toutes les structures. Nous ne collaborerons pas à l'explosion du Service public de l'Education nationale et des conditions de travail de ses agents.

## **L'administration craint la révolte des personnels**

La FNEC FP-FO s'opposera également à toute attaque sur le temps de travail : lors de l'application de la loi de 2002 dite des 35 heures dans les services déconcentrés de notre ministère, les négociations ont été menées avec chaque recteur, en provoquant dans certaines académies des mobilisations d'envergure pour éviter une augmentation du temps de travail et une perte de jours de congés. Lors d'un groupe de travail réunissant les représentants des personnels des services académiques pour la région Auvergne Rhône Alpes, le 11 octobre, les représentants de l'administration ont annoncé une réflexion à venir sur une convergence du temps de travail et des congés sur l'ensemble des services académiques. Lors de cette même réunion, le secrétaire général de l'académie de Lyon a indiqué que les projets de l'administration sont ficelés mais qu'une interrogation demeure : qu'est-ce qui est «*socialement acceptable*» ? Pour la FNEC FP-FO, l'administration s'obstine à refuser d'entendre les revendications des personnels et de leurs représentants, mais craint leur mobilisation, dans une situation où tous les secteurs publics-privé s'appêtent à rejoindre la grève interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites.

## **Notre réponse est claire : la coupe est pleine, plus rien n'est acceptable Organisons la grève à partir du 5 décembre !**

Les personnels sont épuisés, ils n'en peuvent d'absorber plus de travail en étant moins nombreux ! Dans chaque école, dans chaque établissement, dans chaque service, la grève s'organise : comme à la DSDEN de l'Essonne, où les personnels avec FO ont adopté une motion qui appelle «*à tout mettre en œuvre pour organiser et préparer la grève pour le retrait du projet Macron/Delevoye*». Le 5 décembre ils seront en grève et se réuniront en assemblée générale commune avec les agents de l'équipement (même cité administrative) pour discuter de la reconduction.

Le ministre doit entendre les revendications des personnels : comme à Caen, comme à Rouen, ils restent opposés aux fusions et convergences d'académies. Ils ne revendiquent pas de primes de restructuration ou de reconversion professionnelle. Ce qu'ils veulent, c'est le maintien de leurs postes, de leurs missions, de leurs services, de leurs établissements ! Ce qu'ils veulent, c'est une vraie politique salariale, une revalorisation du point d'indice pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 20 ans !

Les académies doivent conserver toutes leurs missions et tous leurs personnels ! Partout, FO se battra et mobilisera contre cette réforme destructrice d'emplois et de services publics.

**Aucune fusion de services !  
Aucune suppression de poste !  
Aucune mobilité forcée !**

Montreuil le 19 novembre 2019